

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 DECEMBRE 2021

Numéro	01
Objet	Modalités d'organisation des scrutins pour le remplacement des Vice-Présidents et autres membres du bureau communautaire
Rapporteur	Le Président

Date de convocation et d'affichage : 10 décembre 2021.

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 19h52.

Nombre de membres

- En exercice : 135
- Présents : 102
- Votants (présents + pouvoirs) : 122

Présents : ABEL Jean-Pierre, BAROIN François, BAUDOUX Bruno, BEAUSSIER Jean-Marie, BETTINGER Sylviane, BEURY Loëtitia, BLANCHARD Dominique, BLANCHON David, BLASCO Thierry, BLASSON Christian, BOISSEAU Dominique, BOUDADI Rachida, BRET Marc, BUTAT André, CASTEX Jean-Marie, CHALVET Marie-Ange, CHAMPAGNE Anicet, CHAMPAGNE Bernard, CHATELAIN Edouard (suppléant), CHOISELAT Emmanuel, CHOMAT Christophe, COCHET Jean-Michel, CORNEVIN Jean-Pierre, COURTOIS Jean-Christophe, DAHDOUH Fadi, DA ROCHA Katia, DE VILLEMEREUIL Gérard, DEHARBE Dominique, DELAITRE Guy, DENIS Valéry, DESROUSSEAU Pascal, DRAGON Jean-Luc, DUCHÊNE Annie, DUQUESNOY Olivier, DUSACQ Maxime, ERMINI Hervé (suppléant), FARINE Bruno, FRAPIN David, GARIGLIO Elisabeth, GATOULLAT Marcel, GAURIER Marlène, GAURIER Claude, GERARD Fabien, GIRARDIN Olivier, GIROT Thierry (suppléant), GOUJARD Pascal, GRAFTEAUX PAILLARD Marie, GROSJEAN Patrick, GUITTON Jordan, GULTEKIN Gulcan, GUNDALL Philippe, HANDEL William, HELIOT-COURONNE Isabelle, HENNEQUIN Virgil, HENRI Pascal, HIMEUR Aïcha, HONORÉ Nicolas, HOUARD Bruno, HUBINOIS Alain, HUMBERT Christophe, Rémi HANON (suppléant), JOLLIOT Marie-France, JOUAULT Gervaise, KIEHN Patricia, LANDREAT Pascal, LANOUX Claudie, LEBECQ Jérémy, LÉCORCHÉ Jean-Pierre, LEDOUBLE Catherine, LEMELLE Flavienne, LEPRINCE Didier, LEQUIEN Ombeline, LEROY Marie-Thérèse, LEYMBERGER Brigitte, MAGLOIRE Amaud, MALARMEY Michelle, MARTY Rémy, MEIRHAEGHE Jean-François, MEIRHAEGHE Sonia, MENNETRIER Nicolas, MONTAGNE Jean-Jacques, MOSER Alain, NINOREILLE Francine, OUADAH Karima, PAUWELS Cécile, PORTIER-GUENIN Françoise, POTTIER Denis, RAGUIN Jacky, RAYMOND Amaud, RENOIR Gilles, RESLINSKI Jean-François, ROBLET Bernard, ROUSSELOT Nicole, SAUVAGE Philippe, SEBEYRAN Marc, SOMSOIS Hervé, THIENOT Régis, THOMAS Christine, TRESSOU Marie-Hélène, VIART Jean-Michel, VOLHUER Michel, ZAJAC Anna

Excusés et ont donné pouvoir : BACHMANN Jean-Marie à RESLINSKI Jean-François, BAGATTIN Mélanie à CHOMAT Christophe, BAZIN MALGRAS Valérie à LEPRINCE Didier, BILLET André à BLANCHARD Dominique, DRIAT Boris à SAUVAGE Philippe, GARNERIN David à DUQUESNOY Olivier, GIRARD Marc à ROUSSELOT Nicole, GONCALVES José à GARIGLIO Elisabeth, GUILLAUMET Virginie à SOMSOIS Hervé, HIRTZIG Jack à CHOMAT Christophe, LE CORRE Marie à HONORÉ Nicolas, LEMELAND Caroline à SEBEYRAN Marc, MANDELLI François à BAUDOUX Bruno, NONCIAUX-GRADOS Véronique à DRAGON Jean-Luc, QUINTART Sylvie à LEDOUBLE Catherine, ROUSSEAU Pauline à LEBECQ Jérémy, SAINTON Michel à MEIRHAGHE Jean-François, SERRA Frédéric à DENIS Valéry, VIARDOT Gaëlle à LEQUIEN Ombeline, RICHARD Vincent à GOULARD Pascal

Excusés : BECARD Francis, CHEVALIER Bertrand, FINOT Patrick, FLEURET Dominique, FRAENKEL Stéphanie, GANTELET Bruno, GESNOT Dany, MARTINOT Bruno, PETIT Christine, POÏVEZ Kévin, RICHARD Sophie, SIMON Eric, VAN DE ROSTYNE Alain

Nombre de votants	Non-participation	Suffrages exprimés		
		Pour	Contre	Abstention
122		122		

Les désignations suivantes ont été approuvées à l'unanimité des suffrages exprimés :

- Secrétaire de séance : Ombeline LEQUIEN
- Assesseurs : Cécile PAUWELS et Jérémy LEBECQ
- Auxiliaires : Jean-Baptiste DAUBIGNY, François-Julien DEFERT, Thomas NACRIER, Rodolphe RAPINAT, Anna DA COSTA, Yvan PIE, Christelle SATOLA et Clara BEANDALANA

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 DECEMBRE 2021

MODALITES D'ORGANISATION DES SCRUTINS POUR LE REMPLACEMENT DES VICE-PRESIDENTS ET AUTRES MEMBRES DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**Exposé :**

Suite à différents changements au sein du Conseil Communautaire et du Bureau Communautaire, il convient de procéder, à minima, à l'élection de deux nouveaux Vice-Présidents.

Par conséquent et en application des dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), applicables aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, au titre de l'article L.5211-2 du CGCT, le Conseil Communautaire doit nommer en début de séance un secrétaire parmi ses membres.

Le Conseil Communautaire peut également adjoindre à ce secrétaire de séance des auxiliaires, choisis hors de ses membres, qui assistent aux séances sans participer aux débats et au vote des délibérations.

Décision :

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **DE DESIGNER..... comme secrétaire de séance ;**
- **DE DESIGNER..... « Assesseurs ayant la qualité de « Conseiller Communautaire » ;**
- **DE DESIGNER..... « Auxiliaires de séance ».**